

Université Lumière Lyon 2

Ecole doctorale 483 – Sciences sociales

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'art, Tourisme

**Les catholiques et la croissance urbaine
dans l'agglomération lyonnaise pendant
les Trente Glorieuses (1945-1975)**

Par Olivier CHATELAN

Thèse de doctorat d'histoire

dirigée par Denis PELLETIER, directeur d'études à l'EPHE

Date de soutenance : le 16 novembre 2009, devant un jury composé de :

Bruno Duriez, directeur de recherche au CNRS

Catherine Maurer, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Marc-Bloch-Strasbourg 2

Denis Pelletier, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études

Jean-Luc Pinol, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lumière-Lyon 2

Claude Prudhomme, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lumière-Lyon 2

Danièle Voldman, directrice de recherche au CNRS

III. L'AFFAIRE DU TERRAIN DE LA SAINTE-FAMILLE À VILLEURBANNE (1970-1973) : DES CATHOLIQUES DANS UN MOUVEMENT URBAIN DE DÉFENSE DU CADRE DE VIE

Le mouvement de contestation né autour du problème du terrain de la Sainte-Famille n'a jamais été, malgré son appellation, une lutte urbaine à base confessionnelle. Il ne ressemble pas en ce sens à d'autres formes d'engagement chrétien dans la mouvance écologiste telles qu'a pu connaître par exemple la mobilisation contre la construction de barrages sur la Loire à la fin des années 1980¹⁸⁷¹. Il regroupe des militants et des habitants venus de tous les horizons politiques et, comme pour l'affaire « Lip » au même moment¹⁸⁷², beaucoup de catholiques présents dans ce mouvement vivent leur action sur un mode sécularisé. L'identité de quartier prime sur l'affirmation d'une originalité chrétienne.

Bien que Jean-Jack Queyranne et, dans une moindre mesure Bernard Meuret, aient tracé les grandes lignes de la chronique des événements, il nous a paru indispensable d'établir au préalable la chronologie fine de l'affaire et d'en rendre compte avec un renvoi précis aux sources utilisées, au risque d'alourdir la lecture et de dévier un temps de notre problématique religieuse. Dans un second temps seront analysées les modalités diverses selon lesquelles des catholiques villeurbannais ont investi cette lutte, avec pour enjeux centraux le rôle des classes moyennes et la légitimité des luttes urbaines dans le mouvement social.

¹⁸⁷¹ En 1988-1989, le groupuscule « Groupe des chrétiens de SOS Loire vivante » en appelle à l'évêque et même au pape Jean-Paul II pour contrecarrer un projet qu'il trouve nuisible pour l'environnement et l'épanouissement humain (voir André Micoud, « Contestation écologique et mobilisation religieuse », dans Danièle Hervieu-Léger (dir.), *Religion et écologie*, Paris, Cerf, 1993, p. 167-184).

¹⁸⁷² Voir Denis Pelletier, *La crise catholique...*, *op. cit.*, p. 269-273.

A. LES FAITS : UNE LUTTE URBAINE DE RETENTISSEMENT NATIONAL

1. Le feuilletton juridique : l'affaire avant « l'affaire »

L'ensemble du terrain (16 000 m²) dit « de la Sainte-Famille », situé en bordure de l'avenue Roger-Salengro au nord de Villeurbanne (quartier de Croix-Luizet), était avant 1972 la propriété de deux groupes de personnes : d'une part, la Société civile immobilière (SCI) de la Sainte-Famille, gérante des biens de la paroisse du même nom, qui en possédait environ 14 000 m² depuis 1904¹⁸⁷³ ; d'autre part, la famille Beaumont, qui détenait les quelque 2 000 m² restants. Au début des années 1970, ce terrain n'est plus occupé par ses propriétaires. Il est devenu pour partie un terrain de football ouvert à tous et pour le reste une friche naturelle.

À la suite de l'effondrement sur l'avenue Salengro, fin 1965, d'une bâtisse inoccupée depuis peu, les propriétaires (SCI et famille Beaumont) prennent contact avec la Mairie pour lui vendre les terrains situés en façade de cette avenue. La proposition de vente ne porte que sur une profondeur de soixante mètres, le terrain de sport restant propriété paroissiale « afin de conserver sa vocation de détente pour les jeunes »¹⁸⁷⁴. Mais en juin 1967, le maire fait part de son désir d'acheter la totalité du terrain. Les propriétaires refusent par lettre en date du 4 août 1967 en confirmant leur position, à savoir qu'ils souhaitent conserver le stade pour les enfants tout en maintenant la possibilité de vente des terrains en façade en fonction des conditions de prix et d'utilisation¹⁸⁷⁵.

Les pourparlers reprennent en 1969 lorsque la Mairie de Villeurbanne souhaite acquérir des terrains de sport sur la commune. Elle propose à nouveau d'acheter le stade, ce qu'accepte la SCI le 18 décembre 1969, à une double condition d'après Émile Pin : la Mairie doit s'engager à maintenir le terrain de sport et les anciens propriétaires conservent la libre

¹⁸⁷³ Cette date, avancée par le journaliste Jean-Marc Théolleyre (*Le Monde*, 13 avril 1973), n'a pu être confirmée par les autres documents du dossier.

¹⁸⁷⁴ Émile Pin, président de la SCI de la Sainte-Famille, avait déclaré au Comité de quartier des Büers : « afin de conserver sa vocation », mais le Comité a complété la citation. Voir « Sauvons le terrain de la Sainte-Famille. Un point capital : l'information du public », dans *Journal des Büers* (réalisé par le Comité de quartier des Büers), 7, mai 1973.

¹⁸⁷⁵ « Sauvons le terrain de la Sainte-Famille... », *op. cit.*

jouissance des terrains de façade¹⁸⁷⁶. Le 17 février 1970, le maire répond qu'il est d'accord avec son Conseil municipal pour accepter ces clauses et acquérir 11 510 m² - dont 10 907 à la SCI et 603 à la famille Beaumont - en donnant l'assurance que priorité serait donnée dans la mesure du possible aux clubs de jeunes pour la jouissance du terrain de sport¹⁸⁷⁷. Le maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire mentionne une autre clause que ne reprend pas le Comité de coordination dans son historique : SCI et famille Beaumont auraient accepté de céder à la Ville cette parcelle, sous réserve d'être autorisés à procéder à une opération de construction immobilière sur le terrain de 5 000 m² dont ils restaient propriétaires¹⁸⁷⁸. En novembre 1972, le terrain de 11 000 m² qui correspond au terrain de football est cédé à la commune de Villeurbanne. En avril 1973 encore, le maire affirme ne pas avoir arrêté de décision pour cette parcelle, mais évoque le projet de construction, en cas de nécessité, d'une école maternelle « ou d'une autre construction publique »¹⁸⁷⁹. Les 5 000 m² restants sont vendus par la famille Beaumont et la SCI à un promoteur, qui se voit délivrer un permis de construire le 28 septembre 1972¹⁸⁸⁰. L'ensemble immobilier « Le Vert-Galant » qui doit voir le jour comprend soixante-douze logements répartis sur neuf étages.

2. La chronologie de la mobilisation (mars 1973 - février 1974)

Ce sont ces décisions de l'automne 1972 qui donnent naissance aux revendications des comités de quartier à partir de mars 1973. Un Comité de coordination se met en place. Son objectif n'est pas de contester la légalité des actes signés¹⁸⁸¹, mais de rappeler au maire la nécessaire application d'un « droit collectif supérieur » pour les habitants d'un quartier ou d'une commune : celui de préserver ses ultimes espaces verts et de créer un centre d'animation sociale que l'équipe municipale a par ailleurs promis à plusieurs reprises

¹⁸⁷⁶ Idem.

¹⁸⁷⁷ Idem.

¹⁸⁷⁸ Archives municipales de Villeurbanne (AMV), 3 R 6, lettre du député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire au conseiller municipal Robert Fléchet, 16 avril 1973.

¹⁸⁷⁹ AMV, 3 R 6, lettre du député-maire Étienne Gagnaire à Maurice Gamonnet (habitant de Villeurbanne), 24 avril 1973. Le projet d'une « éventuelle école maternelle » est également évoqué par le conseiller municipal Robert Fléchet dans une lettre au député-maire Étienne Gagnaire le 14 avril 1973 (AMV, 3 R 6).

¹⁸⁸⁰ *Le Monde*, 13 avril 1973. Le Comité de quartier des Büers date ce permis de construire du 5 octobre 1972 et parle d'une première demande refusée par la Préfecture en juin 1972 pour non-conformité avec les règles d'urbanisme (hauteur excessive, sécurité, alignement). Voir AMV, 3 R 6, « La loi contre le quartier », dans *La Voix des Quartiers* (journal du Comité de coordination), 1, 1973.

¹⁸⁸¹ AMV, 3 R 6, lettre du Comité de coordination au préfet du Rhône Jacques Pélissier, 10 juillet 1973.

(oralement) depuis 1970¹⁸⁸². La priorité que le maire accorderait au béton et au profit au détriment du souci de la jeunesse et du cadre de vie est jugée scandaleuse : d'après le Comité, le maire trahit son mandat en ne défendant pas les intérêts de ses concitoyens. Étienne Gagnaire est en outre accusé de vouloir tromper la population en ne donnant que peu d'informations sur l'avenir du terrain¹⁸⁸³.

On peut distinguer trois étapes dans l'affaire du terrain de la Sainte-Famille : une phase de mise en place et de montée en puissance de la mobilisation (de mars 1973 au 19 septembre 1973) ; une phase d'apogée du mouvement de lutte urbaine, autour de l'occupation euphorique du terrain (20 septembre 1973 - 15 octobre 1973) ; enfin une phase d'essoufflement du mouvement mais sans que l'on puisse parler de désenchantement (16 octobre 1973 - février 1974).

a) Une phase de mobilisation (mars 1973 - 19 septembre 1973)

La mobilisation débute en mars 1973 avec le lancement d'une pétition intitulée « Dossier de la Sainte-Famille » à l'initiative du Comité de quartier des Büers. Cette association, née en octobre 1970, vient alors d'apprendre que le terrain a été partagé et vendu. L'assemblée générale du Comité, convoquée début février, a condamné les choix unilatéraux et secrets de la municipalité et s'engage, par un vote à la majorité des quatre-vingts adhérents présents, à faire obstacle à la disparition du terrain¹⁸⁸⁴. À la mi-mars, le Comité affirme que le maire vient de lui signifier par lettre son refus de discuter de ce problème¹⁸⁸⁵. Afin d'étendre la mobilisation, le Comité des Büers propose à l'ensemble des associations du quartier de se regrouper dans un Comité de coordination¹⁸⁸⁶. À la fin du mois de mars 1973, ce Comité présidé par J.P. Barraud compte, outre le Comité de quartier des Büers, une dizaine d'organisations : l'Association syndicale des familles (ASF), les Comités de parents d'élèves de plusieurs groupes scolaires (Château-Gaillard, Croix-Luizet, Jean-Moulin et Jean-Macé),

¹⁸⁸² AMV, 3 R 6, lettre du Comité de coordination, sans destinataire explicite (sans doute au conseiller municipal Robert Fléchet qui sert d'intermédiaire dans l'affaire), 21 avril 1973.

¹⁸⁸³ « Sauvons le terrain de la Sainte-Famille... », *op. cit.*

¹⁸⁸⁴ Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier : la défense du terrain de la Sainte-Famille à Villeurbanne », *Économie et Humanisme*, 232, 1976, p. 6-17, en particulier p. 10-11.

¹⁸⁸⁵ AMV, 3 R 6, lettre du Comité de coordination, 21 avril 1973.

¹⁸⁸⁶ Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*

l'Association sportive Büers-Villeurbanne, la Maison sociale de Croix-Luizet, ainsi qu'un groupe d' « éducateurs de prévention »¹⁸⁸⁷.

Le 11 avril, le Comité de coordination occupe pour la première fois le terrain de la Sainte-Famille, et constate sur place plusieurs dysfonctionnements : un manque de sécurité du chantier ; l'absence d'affichage réglementaire du permis de construire à l'entrée du terrain ; enfin l'empiètement des barrières du chantier sur le terrain de football¹⁸⁸⁸. Deux jours plus tard, l'équipe municipale et la Société de construction immobilière rhodanienne (promoteur) font paraître un article dans *l'Écho-Liberté* et *Dernière Heure Lyonnaise*, accusant le Comité de coordination d'être un foyer d'agitation dans le quartier des Büers, diffusant des informations fausses à partir d'un dossier monté de toutes pièces. Le journal *Le Monde* évoque pour la première fois l'affaire le 17 avril 1973, donnant ainsi au mouvement une audience nationale. Le 3 mai, à l'initiative du Comité de coordination, une réunion de concertation est organisée à la Maison sociale de Croix-Luizet en présence d'une quinzaine de personnes, parmi lesquelles figurent, à l'exception notable du maire, tous les acteurs : trois représentants du Conseil municipal, quatre membres du Comité de coordination (dont son président), le président de la Maison sociale Jean-Pierre Scharff auquel s'est jointe l'assistante sociale Anne-Marie Bellon, les anciens propriétaires (Beaumont et le président de l'association de la Sainte-Famille Émile Pin) , ainsi qu'un habitant des Büers. Le conseiller municipal Robert Fréchet joue le rôle de conciliateur et tente de clarifier chaque point de litige. Mais ce retour du dialogue est de courte durée : quelques jours plus tard, le Comité de coordination accuse la Municipalité de ne pas avoir engagé la discussion sur le terrain de la Sainte-Famille lors de la séance publique du Conseil municipal le 7 mai¹⁸⁸⁹.

Dès lors, jusqu'à la fin août 1973, la mobilisation prend un nouvel élan. Le mois de mai est marqué par une manifestation motorisée dans le centre-ville de Villeurbanne¹⁸⁹⁰, et surtout par le soutien apporté par la section locale du Parti Communiste¹⁸⁹¹. Les tentatives de conciliation sont pourtant nombreuses, de la part de la Maison sociale de Croix-Luizet notamment¹⁸⁹². La Municipalité comme le Comité de coordination en appellent à la décision

¹⁸⁸⁷ AMV, 3 R 6, lettre des Comités de parents d'élèves aux parents, 26 mars 1973 ; lettre de J.P. Barraud au député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire, 29 mars 1973.

¹⁸⁸⁸ AMV, 3 R 6, lettre du Comité de coordination, 21 avril 1973.

¹⁸⁸⁹ AMV, 3 R 6, « Sauvons le terrain de la Sainte-Famille », tract du Comité de coordination, 9 mai 1973.

¹⁸⁹⁰ *Le Progrès*, 27 mai 1973.

¹⁸⁹¹ AMV, 3 R 6, *Espoir de la Cité*, bulletin de la section PCF de Villeurbanne-Nord.

¹⁸⁹² AMV, 3 R 6, lettre du président de la Maison sociale de Croix-Luizet Jean-Pierre Scharff au député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire, 30 mai 1973 ; lettre d'Anne-Marie Bellon au même, 10 juillet 1973.

du préfet du Rhône, qui s'en tient à la légalité des faits, à la grande satisfaction du maire¹⁸⁹³. En septembre, avec la rentrée des classes et la reprise du chantier, l'occupation du terrain revient à l'ordre du jour pour le Comité de coordination, qui attribue toute la responsabilité de l'affaire au maire de Villeurbanne. Une seconde occupation, après celle du 11 avril, est organisée les 15 et 16 septembre 1973. Le promoteur porte plainte pour occupation illégale du terrain, bris de clôture et disparition de l'affichage du permis de construire¹⁸⁹⁴. À partir du 19 septembre, l'occupation devient permanente et le chantier doit s'arrêter¹⁸⁹⁵.

b) Une deuxième phase: l'utopie urbaine en actes (20 septembre-15 octobre 1973)

Avec l'occupation continue du terrain en journée (jusqu'à 300 personnes¹⁸⁹⁶) jusqu'au matin du 16 octobre, date de la reprise des travaux sous protection des forces de police, l'affaire du terrain de la Sainte-Famille prend une tournure autogestionnaire et utopique. Le parallèle avec l'expérience des Lip au cours de la même période (juin 1973-janvier 1974) est frappant, même si le rapprochement n'est évoqué dans aucun des documents dépouillés. C'est dans une atmosphère d'euphorie et de convivialité que s'improvisent une garderie populaire sur place, un tour de rôle pour aller chercher les enfants à l'école (afin d'assurer une présence ininterrompue sur le terrain), des tournois de football, ainsi que des animations autour d'ateliers d'écriture et de quelques guitares¹⁸⁹⁷. Constructions de cabanes, courses de motocross et activités de gymnastique transforment l'occupation en un spectacle permanent. Le terrain devient l'épicentre d'une vie de quartier spontanée : « le quartier vivait par le terrain » résume le *Journal des Büers* de décembre 1973¹⁸⁹⁸. On peut sans doute rapprocher cette euphorie vécue dans le quotidien de la ville, des conceptions de Henri Lefebvre sur la modernité urbaine : pour l'auteur du *Droit à la ville* (1968), « l'usage éminent » de la ville est

¹⁸⁹³ AMV, 3 R 6, lettre du député-maire Étienne Gagnaire à M. Rebeille-Borgella, secrétaire général de la Préfecture du Rhône, 4 juin 1973 ; lettre du Comité de coordination au Préfet du Rhône Jacques Pélissier, 10 juillet 1973 ; lettre du député-maire Étienne Gagnaire au même, 30 août 1973.

¹⁸⁹⁴ AMV, 3 R 6, lettre de M. Jamon, PDG de la Société de construction immobilière rhodanienne au Ministère de l'Équipement (avec copie au député-maire de Villeurbanne), 19 septembre 1973.

¹⁸⁹⁵ *Le Monde*, 1^{er} octobre 1973.

¹⁸⁹⁶ *L'Écho-Liberté*, 20 septembre 1973.

¹⁸⁹⁷ *Le Progrès* du 20 septembre 1973 retranscrit la chanson qu'ont apprise les enfants sur l'air de la comptine « Nous n'irons plus au bois » : « Nous n'irons plus au bois, Les arbres sont coupés. L'immeuble que voilà, Viendra les remplacer. Ne soyez pas aveugles, Regardez cet immeuble, Pauvres crétins, Ce sont des cages à lapins !... ».

¹⁸⁹⁸ Citation rapportée par Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*, p. 13.

précisément « la Fête », qui consomme de façon improductive. La société urbaine ne devient vraiment elle-même que par la restitution de la fête au cœur de la vie quotidienne des habitants, fonction au-delà de toute fonction¹⁸⁹⁹. Des actions spectaculaires sont également engagées sur d'autres lieux symboliques : lors de la séance du conseil municipal le 24 septembre, les forces de l'ordre évacuent les 200 manifestants venus protester contre l'autoritarisme du maire. Ils défilent ensuite avec des banderoles dans le centre-ville de Villeurbanne¹⁹⁰⁰.

Cette phase est marquée par le ralliement de plusieurs associations, en particulier des comités de défense d'intérêts locaux ou de quartier, pour des raisons diverses. Par exemple, le Comité de coordination des associations du quartier de Gerland à Lyon décide d'apporter « son soutien total » aux habitants mobilisés, car les préoccupations des deux organisations sont les mêmes : préservation d'espaces verts, lutte pour la création d'équipements socio-culturels¹⁹⁰¹. Le Comité de défense des riverains de la chaufferie de la Part-Dieu prend également fait et cause pour les occupants du terrain, car il voit dans cette crise une illustration supplémentaire de l'inadaptation des structures administratives et politiques face à la demande de participation des citoyens et des usagers¹⁹⁰².

Le Comité de coordination obtient aussi le soutien appuyé de professionnels de l'action sanitaire et sociale. Ainsi, quinze « travailleurs sociaux » de Villeurbanne, parmi lesquels figurent plusieurs responsables de centres sociaux et un médecin-psychiatre, disent soutenir activement le mouvement de lutte urbaine, car « il [leur] semble très important que des quartiers comme les Büers et Croix-Luizet qui ont "mauvaise réputation" soient capables de prendre conscience et d'exprimer clairement leurs besoins, démontrant par là leurs responsabilités pour transformer leur cadre de vie »¹⁹⁰³. De même, dans une lettre de soutien au Comité, le docteur Pierre Safar confirme, à l'appui de ses propres recherches psychiatriques à Croix-Luizet, qu'« un environnement [peut] être déterminant pour l'éclosion de fléaux tels que la maladie alcoolique ou la délinquance. Un espace vert est pour [lui] un des meilleurs traitements préventifs des "maladies de l'environnement" »¹⁹⁰⁴.

¹⁸⁹⁹ Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968, p. 12 et 133.

¹⁹⁰⁰ *Le Progrès*, 25 octobre 1973.

¹⁹⁰¹ AMV, 3 R 6, lettre du Comité de coordination des associations du quartier de Gerland au député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire, 22 septembre 1973.

¹⁹⁰² AMV, 3 R 6, lettre du Comité de défense des riverains de la chaufferie de la Part-Dieu au député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire, 10 octobre 1973.

¹⁹⁰³ AMV, 3 R 6, lettre de travailleurs sociaux de Villeurbanne au député-maire Étienne Gagnaire, 9 octobre 1973.

¹⁹⁰⁴ *Le Progrès*, 20 septembre 1973.

La première semaine d'octobre 1973 aurait pu marquer un tournant dans la mobilisation, car deux faits survenus à quelques jours d'intervalle auraient pu hâter le dénouement : d'une part, le jeune Ministère de l'Environnement, sollicité par une élue UDR de Villeurbanne, annonce le 1^{er} octobre la prescription d'une enquête sur cette affaire¹⁹⁰⁵; d'autre part, le Tribunal des référés prononce le 5 octobre un arrêt d'expulsion contre les onze occupants du terrain de la Sainte-Famille qui avaient comparu quelques jours auparavant à la suite de la plainte déposée par le promoteur immobilier¹⁹⁰⁶. Mais l'occupation ne cesse pas, à la surprise des journalistes sur place¹⁹⁰⁷.

c) Une troisième phase : le retour de la loi mais sans désenchantement (16 octobre 1973 - février 1974).

À « l'imagination au pouvoir »¹⁹⁰⁸ succède pourtant le retour de « la loi contre le quartier »¹⁹⁰⁹. La reprise du chantier de construction sous protection policière sonne comme une fin de récréation.

Certes, dans les jours qui suivent ce 16 octobre, la mobilisation paraît encore forte : les partis de gauche (PS, PCF) et les grandes centrales syndicales (CGT, CFDT) réaffirment leur soutien au Comité de coordination, tout comme le Collectif régional des Groupes d'action municipale (GAM) pour la région lyonnaise¹⁹¹⁰. Les Archives municipales de Villeurbanne conservent d'autre part huit lettres de particuliers (habitant Villeurbanne, mais aussi Lyon, Bron, Vénissieux, Craponne dans l'Ouest lyonnais, Mionnay dans l'Ain) qui s'en prennent à l'autoritarisme et à l'aveuglement du maire après la reprise du chantier¹⁹¹¹. Des manifestants occupent encore ponctuellement le terrain de football, organisant par exemple une garderie populaire pour demander un libre accès au stade ou la réouverture de négociations¹⁹¹². Le

¹⁹⁰⁵ Idem, 2 octobre 1973.

¹⁹⁰⁶ Idem, 3 et 6 octobre 1973 ; *Le Monde*, 6 octobre 1973.

¹⁹⁰⁷ *Le Progrès*, 10 octobre 1973.

¹⁹⁰⁸ Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*, p. 11.

¹⁹⁰⁹ *La Voix des Quartiers*, 1, 1973 (AMV, 3 R 6).

¹⁹¹⁰ *Libération*, 16 octobre 1973 ; AMV, 3 R 6, lettre ouverte des GAM, 20 octobre 1973.

¹⁹¹¹ AMV, 3 R 6, lettres au député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire, 16-18 octobre 1973.

¹⁹¹² *Le Progrès*, 18 octobre 1973.

Comité dénonce des violences policières, y compris à l'encontre des femmes et des enfants, lors de l'occupation symbolique du 19 octobre par 200 habitants¹⁹¹³.

Cependant, l'unité du mouvement prend fin à la fin du mois d'octobre lorsque le PCF redéfinit les modalités de sa participation et de son soutien au mouvement. Les communistes souhaitent en effet continuer la lutte contre la municipalité en matière d'urbanisme, mais dans le cadre du Programme commun, défini à l'échelon national et entériné par les partis de gauche le 27 juin 1972. Le spontanéisme et l'apolitisme revendiqués du Comité de coordination déplaisent au PCF qui souhaite s'appuyer sur les récents résultats électoraux favorables aux partis de gauche. La légitimité des associations en tant que porte-parole de la population est clairement remise en cause : « C'est en faveur de ce programme [le Programme commun] que dans le quartier Büers-Croix-Luizet, la majorité de la population (plus de 50 %) s'est prononcée aux deux dernières consultations électorales. C'est en s'appuyant prioritairement sur cette majorité consciente que des actions de masse doivent être menées sur tous les problèmes (augmentation des loyers, centre social...). C'est cette position que les communistes du quartier ont toujours soutenue à l'intérieur du Comité pour la défense du terrain (sans être entendus). La lutte pour l'amélioration des conditions de vie dans notre quartier passe donc par l'alliance sur des objectifs clairs de toutes les organisations et associations démocratiques du quartier et de leurs élus »¹⁹¹⁴. En signe de protestation, le Comité de coordination, soutenu par le PSU, ne se joint pas à la manifestation des partis de gauche organisée à l'initiative du PCF contre la politique d'urbanisme à Villeurbanne le 26 octobre¹⁹¹⁵. Le poids des partis et des querelles politiques locales tend à affaiblir la lutte urbaine engagée. D'autant que le maire reçoit le soutien d'habitants excédés par ces occupations, comme cet industriel villeurbannais qui se félicite de la défaite du « clan » des « agitateurs de mauvaise foi » qui utilise le « chantage » pour violer le droit des gens¹⁹¹⁶.

Pour autant, la défaite ne signifie pas un désenchantement pour le Comité de coordination. La mobilisation se poursuit autour des équipements socio-culturels du quartier, qui restent d'actualité malgré la construction du « Vert-Galant » : « Oui, l'immeuble sera construit sur un tiers du terrain, car nous nous refusons à des actions de violence et de

¹⁹¹³ AMV, 3 R 6, « Terrain de la Sainte-Famille, l'action continue », tract du Comité de défense (nouveau nom du Comité de coordination), 31 octobre 1973. *La Dernière Heure Lyonnaise* du 20 octobre 1973 qui relate l'événement ne mentionne pas de heurts particuliers, seulement un « face-à-face » avec les forces de police.

¹⁹¹⁴ AMV, 3 R 6, « La voix des Büers », tract du PCF, remis au député-maire par le commissaire principal de police le 17 novembre 1973.

¹⁹¹⁵ *Le Progrès*, 27 octobre 1973 ; AMV, 3 R 6, « Terrain de la Sainte-Famille, l'action continue », tract du Comité de défense, 31 octobre 1973 ; « Prenons nos affaires en main ! », tract PSU-section de Villeurbanne transmis au député-maire par le commissaire principal de police le 19 novembre 1973.

¹⁹¹⁶ AMV, 3 R 6, lettre d'A. C. au député-maire Étienne Gagnaire, 5 novembre 1973.

sabotage. Mais la lutte entreprise pour le terrain de la Sainte-Famille a toujours pour but la vie de notre quartier, son animation, le bien être de tous et surtout des jeunes, des femmes, des personnes âgées. Les autorités ne reconnaissent pas ces besoins vitaux. Nous continuons à les affirmer: IL NOUS FAUT, au centre du quartier, un LIEU D'ANIMATION regroupant : une maison sociale, un club de jeunes, un club du troisième âge, un terrain de sport et de jeux ouvert. IL NOUS FAUT décider de l'aménagement de notre ville. ENSEMBLE FAISONS NOTRE QUARTIER »¹⁹¹⁷. Le comité de défense de la Sainte-Famille devient dans les faits un foyer d'animation qui multiplie les rencontres entre comités de quartier et associations de défense du cadre de vie dans l'agglomération lyonnaise. L'idée est de donner une visibilité aux différentes luttes urbaines : revendications des Brondillants sur les équipements de transport, grève du paiement du chauffage par les habitants de la Duchère, problèmes suscités par la rénovation de logements occupés par des immigrés à la Croix-Rousse, dans le quartier de la Part-Dieu, au Tonkin à Villeurbanne ou à la Saulaie d'Oullins¹⁹¹⁸.

La « Soirée lyonnaise de l'urbanisme » du 9 novembre 1973 au Centre culturel œcuménique (CCO) de Villeurbanne est particulièrement révélatrice de cette préoccupation. Ce jour-là, plusieurs centaines de personnes participent au 24^{ème} « Jour mondial de l'Urbanisme » qui se tient à Lyon au Palais des Congrès. Les comités de défense de la Sainte-Famille et des riverains de l' A 43 ont exprimé le désir d'intervenir dans les débats, qui portent sur le thème « Urbanisme et cadre de vie »¹⁹¹⁹. Devant le refus des officiels, le Comité de défense organise une contre-manifestation avec tables-rondes et exposition de photographies et de bandes dessinées¹⁹²⁰. Le 1^{er} décembre 1973, le Comité récidive en organisant une fête populaire qui réunit 2 000 personnes autour des représentants des luttes urbaines de l'agglomération venus débattre de leurs expériences respectives¹⁹²¹. Le 17 février 1974, à l'invitation du Comité de défense, le chanteur populaire Steve Waring improvise le refrain « le gazon c'est la vie, le béton un outil » devant plusieurs centaines de personnes¹⁹²².

Autre signe de vitalité : le journal *Libération*, qui s'est fait le relais efficace de l'occupation du terrain de la Sainte-Famille, aide le comité de coordination à prolonger son action en mettant à son service des moyens d'édition et de diffusion. Ce soutien technique,

¹⁹¹⁷ AMV, 3 R 6, « Terrain de la Sainte-Famille, l'action continue », tract du Comité de défense, 31 octobre 1973.

¹⁹¹⁸ AMV, 3 R 6, *Journal des Büers*, 8, décembre 1973.

¹⁹¹⁹ *Le Progrès*, 9 novembre 1973.

¹⁹²⁰ *Le Progrès*, 10 novembre 1973.

¹⁹²¹ *Libération*, 10 décembre 1973.

¹⁹²² *Le Progrès*, 18 février 1974. Les termes de ce refrain (le gazon artificiel, l'acceptation du béton) trahiraient-ils une certaine forme de résignation des militants à l'urbanisation ?

qui donne naissance au journal *La Voix des Quartiers* à la fin de l'année 1973, s'inscrit dans la ligne politique que souhaitent défendre les journalistes de *Libération* (*Manifeste* du 2 novembre 1972) : « Le journal *Libération* ne veut pas être seulement un journal parmi tant d'autres, ne se démarquant que par la teneur de ses informations. *Libération* veut être aussi un organe nouveau d'informations, intervenant sur ces cas ponctuels, pour aider le gens sur un quartier, une usine, sur tous les problèmes de la vie quotidienne, à prendre en main eux-mêmes leurs propres informations. Que les gens qui ont quelque chose à dire n'attendent plus le bon vouloir de la presse traditionnelle »¹⁹²³. Les membres du Comité rédigent les articles et prennent en charge une partie de la diffusion.

L'affaire se termine en 1974 avec l'achèvement de l'immeuble du Vert-Galant et l'installation de la Maison sociale dans les locaux de l'ancienne école paroissiale de garçons, rue Armand, c'est-à-dire dans l'une des rues qui bordent le terrain de la Sainte-Famille¹⁹²⁴.

B. LA PRÉSENCE CATHOLIQUE

Dans l'affaire du terrain de la Sainte-Famille, rien ne dit que les catholiques constituent la majorité des acteurs en présence. On peut cependant identifier assez nettement trois groupes de personnes de confession chrétienne qui jouent des rôles divers dans cet événement : un groupe de sociologues qui analysent la situation ; le groupe des expropriétaires du terrain, fondateurs de la paroisse catholique de la Sainte-Famille ; enfin des habitants qui participent à la mobilisation orchestrée par le Comité de coordination.

1. Les observateurs de l'affaire

Deux sociologues ont été plus particulièrement attentifs au mouvement urbain villeurbannais. Jean-Jack Queyranne est le premier à s'y intéresser dans le cadre d'un article pour la revue *Économie et Humanisme*¹⁹²⁵. À défaut d'avoir pu démontrer les liens qu'il

¹⁹²³ AMV, 3 R 6, *La voix des Quartiers*, 1, 1973, éditorial.

¹⁹²⁴ Bernard Meuret, « Sociographie des réseaux sociaux à Croix-Luizet », *Cahiers de l'observation du changement social*, vol. XVI (équipe de Lyon), Paris, Éditions du CNRS, 1982, p. 115-179.

¹⁹²⁵ Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*

entretient ou a entretenu avec le catholicisme, on peut toutefois présenter son parcours, en relevant ce qui l'a rendu sensible à la question des luttes urbaines de Villeurbanne.

a) Jean-Jack Queyranne et la Sainte-Famille : entre empathie et intérêts politiques

Né dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon en novembre 1945, Jean-Jack Queyranne est issu d'une famille de classes moyennes (son père est gardien de la paix, sa mère gérante d'une épicerie dans le quartier des Charpennes). Il passe une grande partie de son enfance dans le quartier du Tonkin à Villeurbanne et il place parmi ses plus grands souvenirs les jeux de ballons avec des jeunes de son âge sur des terrains vagues de la Doua. Sa formation intellectuelle et professionnelle est en symbiose avec ses premiers engagements politiques. Après une licence de droit acquise en 1968, il obtient un diplôme d'études supérieures (DES) de droit public, puis une licence de lettres spécialisée en histoire de l'art. Parallèlement à ses études, il adhère en 1965 à la Convention des institutions républicaines, milite à l'UNEF (y compris pendant Mai 1968) et participe à la fondation du Parti socialiste au Congrès d'Épinay en 1971. En 1975, soit un an avant la parution de l'article, il soutient une thèse d'État sur les Maisons de la culture¹⁹²⁶. Il devient cette année-là maître de conférences (après avoir été assistant) à l'Université Lyon 2, et donne des cours à l'Institut d'Études Politiques de Lyon.

Il acquiert ses premières responsabilités politiques deux ans plus tard, en mars 1977 lors de la conquête de la Mairie de Villeurbanne aux côtés de Charles Hernu, qui devient le nouveau maire. Jean-Jack Queyranne est son premier adjoint chargé des finances pendant une dizaine d'années. L'article paru dans *Économie et Humanisme* tient donc à la fois de l'étude sociologique et politique dans le cadre d'un travail de recherche universitaire, d'un engouement particulier pour la question lié à une trajectoire personnelle et familiale enracinée dans l'histoire de Villeurbanne mais aussi d'un intérêt politique un an avant les élections municipales. L'auteur se positionne en effet clairement contre les choix urbanistiques du maire sortant (Étienne Gagnaire) et souligne l'acuité de la crise urbaine qui oblige à prendre en compte, à moins d'un dangereux aveuglement, les revendications des habitants des villes. L'introduction de l'article est particulièrement éloquent de ce point de vue : « L'institution

¹⁹²⁶ *Les Maisons de la Culture*, thèse d'État de droit public, Université Lyon 3, 1975.

municipale n'est pas épargnée [par la crise de la société urbaine]. En brisant les groupes locaux, en ruinant le rôle des intermédiaires traditionnels, en démantelant le vieil idéal de la démocratie représentative, l'urbanisation a montré que la gestion municipale se réduit le plus souvent à un ensemble de rites formels, confisqués par des notables de droit divin dans le but de tenir le plus possible les citoyens à l'écart du pouvoir réel »¹⁹²⁷. Il est élu député du Rhône en 1981, puis maire de Bron de 1989 à 1997¹⁹²⁸.

b) Bernard Meuret, prêtre et spécialiste de sociologie urbaine

Bernard Meuret est un prêtre oratorien du diocèse de Lyon. Né en 1935, ordonné en 1962¹⁹²⁹, il est aussi enseignant de sociologie urbaine à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon¹⁹³⁰. Il est l'auteur d'un ouvrage sur le quartier de Croix-Luizet à Villeurbanne dans le cadre d'un programme de recherche régional et a collaboré à des travaux du CNRS¹⁹³¹. Sa thèse de troisième cycle en sociologie urbaine porte sur le socialisme municipal à Villeurbanne¹⁹³² et se construit autour du concept de « différenciation » : l'auteur tente de déterminer dans quelle mesure a existé à Villeurbanne une volonté politique de construire une identité qui prenne en considération la spécificité d'un territoire majoritairement industriel et ouvrier, et se différencier ainsi de sa voisine lyonnaise toujours prompte à l'absorber. Reprenant l'analyse marxiste, il l'applique aux rapports de la classe ouvrière à son espace de vie : « Villeurbanne est donc un de ces espaces typés où se manifeste une différence sociale. La lutte des classes y est manifeste à tous les niveaux, non seulement

¹⁹²⁷ Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*, p. 6.

¹⁹²⁸ Ce proche de Lionel Jospin a été également porte-parole du PS de 1986 à 1993, puis entre dans le gouvernement lors de la cohabitation de 1997 : d'abord secrétaire d'État chargé de l'outre-mer, il est un an après ministre de l'Intérieur pendant quatre mois suite à l'hospitalisation de Jean-Pierre Chevènement. De 2000 à 2002, il est le Ministre des Relations avec le Parlement. En 2007, il est nommé coordinateur du « Grenelle de l'Environnement » pour l'Association des régions de France. En parallèle, il poursuit sa carrière d'élu régional : vice-président du Grand Lyon en 1995 aux côtés de Raymond Barre, il devient en 2001 premier vice-président du Grand Lyon chargé de la stratégie de l'agglomération lorsque Gérard Collomb devient président de la Communauté urbaine. En avril 2004, il est élu président de la région Rhône-Alpes (sources : site web de l'Assemblée nationale ; site web personnel de Jean-Jack Queyranne).

¹⁹²⁹ Il est le Supérieur de la Communauté de l'Oratoire depuis 2003. Il exerce une charge de vicaire depuis 2000 dans les paroisses lyonnaises de l'Immaculée-Conception et du Saint-Sacrement (*Annuaire du diocèse de Lyon*, 2004, p. 308).

¹⁹³⁰ Il a également été aumônier des étudiants de l'INSA au cours des années 1970 (AAL, fonds Delorme, I. 1542, compte-rendu de la réunion de la Commission des biens immobiliers du 9 décembre 1975).

¹⁹³¹ Bernard Meuret, *Croix-Luizet quartier de Villeurbanne*, Programme de recherches en sciences humaines dans la région Rhône-Alpes : observation du changement social et culturel, Paris, CNRS, 1980 ; *Cahiers de l'observation du changement social*; 16, CNRS (équipe de Lyon), 1982.

¹⁹³² *Socialisme et localités, histoire d'une différenciation*, soutenue à l'Université des sciences sociales de Grenoble en juin 1980 ; publiée sous le titre *Le socialisme municipal, Villeurbanne 1880-1982*, Paris, PUF, 1982.

au plan local mais aussi national et international. Dans leur recherche de changement social, les ouvriers villeurbannais, collectivement, vont, sans discontinuer, rendre évidente la situation localisée de différence dans laquelle les ont mis les rapports de production ».

La réflexion théorique qu'il propose est intéressante, car hormis les cas de Henri Lefebvre ou de Manuel Castells, peu nombreux sont les sociologues marxistes (et parmi eux, les catholiques sont encore plus rares) qui ont développé une argumentation sur les rapports entre espace urbanisé et identité d'une classe sociale. Pour Bernard Meuret, il faut opposer le *territoire*, neutre et indifférencié, au *local* (l'auteur n'emploie pas le mot « lieu »), c'est-à-dire un espace déterminé par un acteur social (qui lui-même est en retour déterminé par cet espace). Tout groupe social effectue en effet un travail de localisation, qui prend pour l'auteur deux formes : la délimitation et l'organisation interne. La première est la fixation matérielle de l'identité du groupe social en question : « la fixation des limites permet de résoudre la dialectique du "même" et de l' "autre". Finalement, tout dépend de la profondeur et de la validité des clivages qui traversent les groupes qui se côtoient et aussi de l'ampleur du rapport de force »¹⁹³³. La seconde consiste à inscrire dans ce que le sociologue appelle la « matérialité urbaine » les choix politiques d'organisation que fait le groupe. Le socialisme municipal est, d'après Bernard Meuret, la formule qui a historiquement le mieux réussi à affirmer la volonté de la classe ouvrière de se distinguer de l'appropriation de la ville par les classes dominantes : « Au contraire, l'expression publique d'une classe dominée crée la différence si elle réussit à rendre visible sa "localité" par une organisation localisante typique de la conquête de son pouvoir, si elle est vraiment entrée dans le processus de son changement de condition. Si nous avions intitulé le texte de la thèse "Socialisme et localité" après avoir analysé le cas de Villeurbanne, c'est que, à nos yeux, la tradition socialiste a réuni en ce lieu, les conditions de ce processus de changement à travers ses œuvres urbaines »¹⁹³⁴.

Dès lors, lorsqu'il traite de l'affaire du terrain de la Sainte-Famille dans sa thèse, l'auteur ne fait que très peu allusion à la sauvegarde d'un espace vert et à la problématique du cadre de vie en général, pourtant centrale dans les revendications du Comité de coordination et particulièrement sensible chez les classes moyennes. Il privilégie dans son récit la lutte à propos du centre social. L'autre véritable changement est, à ses yeux, le passage d'un exercice de la citoyenneté à un autre : auparavant, la population la mieux informée signalait les problèmes quotidiens du quartier au conseiller municipal du secteur qui en faisait ou non l'objet d'une réelle revendication ; désormais, un comité de quartier participe à la prise de

¹⁹³³ Bernard Meuret, *Le socialisme municipal...*, op. cit., p. 6-7.

¹⁹³⁴ Idem, p. 7.

conscience des transformations urbaines par la population, par ses analyses et par la diffusion de l'information qu'il assure¹⁹³⁵. Dès lors, l'affaire du terrain de la Sainte-Famille ne l'intéresse pas tant du point de vue de l'émergence des classes moyennes (l'expression n'est jamais utilisée) que d'une nouvelle pratique de la démocratie locale dans un contexte de gestion municipale atone et sclérosée. C'est donc sur les modalités politiques nouvelles de représentation des intérêts de la classe ouvrière qu'il fait porter son propos, et beaucoup moins sur les considérations environnementales qui animent aussi l'action des porte-parole du mouvement urbain.

Cependant, Bernard Meuret a repris après sa thèse le dossier de la Sainte-Famille et l'a approfondi dans le cadre du programme dit d'« Observation du changement social » mené par des équipes CNRS dans une cinquantaine de villes, quartiers urbains ou suburbains et zones rurales en France¹⁹³⁶. Son travail a consisté à identifier les réseaux qui sous-tendent l'existence des associations du quartier de Croix-Luizet au moment de l'occupation du terrain en 1973, et d'en dresser « la géographie évolutive »¹⁹³⁷. L'analyse solide et particulièrement bien documentée de ces réseaux est d'un utile secours pour appréhender la présence des catholiques dans l'affaire de la Sainte-Famille. La typologie que propose Bernard Meuret est reprise ici dans ses grandes lignes comme source principale d'information, mais croisée et complétée par d'autres documents qui permettent de dégager nos propres interprétations sur ce mouvement urbain.

2. Les réseaux catholiques implantés de longue date sur la paroisse

a) Immigrés italiens et notables traditionnels : une histoire paroissiale en commun

L'église de la Sainte-Famille a été construite dans les années 1920 dans un quartier ouvrier du Nord-Est de Villeurbanne marqué par une forte présence d'immigrés italiens. La

¹⁹³⁵ Idem, p. 249-250.

¹⁹³⁶ Voir *Cahiers de l'observation du changement social*, vol. XVI (équipe de Lyon), Paris, Éditions du CNRS, 1982, carte p. 6.

¹⁹³⁷ Bernard Meuret, « Sociographie des réseaux sociaux à Croix-Luizet », *Cahiers de l'observation du changement social...*, *op. cit.*, p. 115-179.

« baraque Adrian » est le nom de la première chapelle de Croix-Luizet, construite vers 1919-1920. Le curé de Saint-Julien de Cusset, l'abbé Corsat, assure le culte et le catéchisme jusqu'à l'arrivée de l'abbé Joseph Borde en août 1920. Celui-ci décide de créer une cité paroissiale, avec des familles italiennes du quartier. Celles-ci ont collecté les matériaux et participé financièrement à la construction de l'église qui renferme la chapelle Saint-Roch, longtemps point de ralliement des Italiens de l'agglomération lyonnaise. L'église de style « art déco » a été consacrée en 1927 par l'évêque de Grenoble, Mgr Caillot. Pour assurer la pérennité de l'œuvre, l'abbé Borde aurait créé une Association des amis de la banlieue en 1928¹⁹³⁸.

Jusque dans les années 1950, la paroisse de la Sainte-Famille est particulièrement dynamique, avec ses colonies de vacances, une section JOC dès 1929 et des conférences organisées par la Chronique sociale pour former les militants. Elle utilise son terrain de sport pour ses patronages et sa kermesse très fréquentée¹⁹³⁹. Cette « cité catholique » (Bernard Meuret) comprend également une salle de spectacle, des salles de catéchisme, un presbytère et deux écoles (filles et garçons). Deux réseaux catholiques qui existent encore lors de l'affaire du terrain sont liés à cet apogée paroissial.

Les anciens immigrés (espagnols mais surtout italiens) et leurs enfants jouent un rôle essentiel dans la période pionnière de la paroisse (entre-deux-guerres). À partir des années 1950, les clivages entre les générations s'accroissent nettement : les plus âgés qui ont connu le Piémont ou la région napolitaine dans leur enfance se replient sur une vie paroissiale traditionnelle, autour du culte de Saint-Roch et de ses dévotions. À l'inverse, les plus jeunes, qui ont été formés à la JOC, prennent part au militantisme local, comme il sera dit plus loin.

À ce premier réseau s'ajoute celui des notables paroissiaux (médecins, notaires, commerçants), qui a le plus contribué financièrement à la construction de la cité paroissiale dans les années 1920. Au tournant des années 1960-1970, eux ou leurs descendants restent attachés aux valeurs traditionnelles qui ont présidé à la fondation de la paroisse et ont des difficultés à admettre la fermeture des deux écoles (vers 1965), la fin des patronages (1968) et l'abandon de la grande église de 1927 au profit de l'ancienne salle de spectacle transformée en chapelle. Lorsque le culte de Saint-Roch sera considéré comme une pratique archaïque par la majorité des fidèles au début des années 1970, les anciens de la première immigration italienne trouveront dans ce second réseau des alliés contre-nature.

¹⁹³⁸ Bruno Permezel (avec la collaboration de Marcel Avet), *Villeurbanne, 27^{ème} ville de France. Histoire des rues, histoire des noms*, Lyon, Éditions BGA Permezel, 1994, p. 224.

¹⁹³⁹ Bernard Meuret, *Croix-Luizet, quartier de Villeurbanne*, CNRS-Centre régional de publication de Lyon, 1980, p. 47.

Les ex-propriétaires du terrain, les Consorts Beaumont et la Société immobilière de la Sainte-Famille présidée par Émile Pin, peuvent être également considérés comme des représentants de ce groupe.

b) Le cas des ex-propriétaires

La figure d'Émile Pin a déjà été signalée à plusieurs reprises dans le cadre de ce travail : sa formation de sociologue le conduit à intervenir lors de la session de sociologie religieuse d'EH les 7-10 avril 1953 à la Tourette, puis à participer à l'élaboration et au suivi de l'enquête de pratique dominicale de mars 1954 dans l'équipe de Jean Labbens¹⁹⁴⁰. Ce jésuite est l'auteur d'une thèse de sociologie religieuse dans laquelle il s'efforce d'établir l'articulation, à partir d'une paroisse du centre-ville de Lyon, entre niveau de la pratique religieuse et appartenance à une classe sociale¹⁹⁴¹. À l'appui de ce premier travail, il élargit son champ de recherche en proposant une typologie des attitudes religieuses en fonction des origines sociales qui soit valable pour l'ensemble des paroisses¹⁹⁴². D'autres ouvrages suivront au cours des années 1960, notamment en collaboration avec Hervé Carrier¹⁹⁴³.

Quant à la famille Beaumont, elle a également été citée plusieurs fois dans des chapitres précédents. Jean Beaumont a fortement milité entre les années 1910 et 1930 pour le rattachement de l'archiprêtré de Villeurbanne au diocèse de Lyon, son rapport s'avérant finalement déterminant pour la décision d'annexion en 1954¹⁹⁴⁴. Dans le quartier de Cusset, c'est un terrain appartenant aux Consorts Beaumont qui est cédé à l'Association paroissiale de Saint-Julien pour la construction d'une nouvelle église en bordure du cours Émile-Zola au début des années 1960¹⁹⁴⁵. Dans le cas de Croix-Luizet, c'est Joseph Beaumont, joaillier-orfèvre à Lyon, qui achète après la Première Guerre mondiale un vaste terrain et le met à la disposition du clergé. Ce terrain jouxte une bâtisse implantée au 168, route de Vaulx (qui deviendra la rue Roger-Salengro), qu'une pieuse catholique, Estelle Pailleux, avait mise à la

¹⁹⁴⁰ Voir chapitre 4. Voir aussi son article avec Jean Labbens, « Les statistiques de pratique dominicale. Document de base et prix de revient », *Chronique sociale de France*, cahier 7, 30 novembre 1955, p. 581-585.

¹⁹⁴¹ *Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine, Saint-Pothin à Lyon*, Paris, Spes, 1956.

¹⁹⁴² *Introduction à l'étude sociologique des paroisses catholiques : critères de classification et typologie*, Université Lyon 3, 1960.

¹⁹⁴³ *Les Classes sociales*, Paris, Spes, 1962 ; avec Hervé Carrier : *Sociologie du christianisme. Bibliographie internationale*, Rome, Presses de l'Université grégorienne, 1964, et *Essai de sociologie religieuse*, Paris, Spes, 1966.

¹⁹⁴⁴ Voir chapitre 4.

¹⁹⁴⁵ Voir chapitre 9.

disposition de l'abbé Jean Remillieux pour démarrer des activités paroissiales¹⁹⁴⁶. C'est sans doute lui que l'hagiographe de la construction de la cité catholique de la Sainte-Famille désigne sous l'expression « bijoutier ou orfèvre à la barbe blanche ayant acheté le terrain pour l'église »¹⁹⁴⁷. Cette famille de notables apparaît décidément comme un relais précieux de l'Église diocésaine dans l'est lyonnais. Elle investit une partie de son patrimoine foncier dans l'implantation d'églises dans les quartiers neufs - et souvent ouvriers - de l'agglomération.

c) *Un positionnement ambigu dans la crise*

La position de ce réseau dans l'affaire du terrain, notamment à ses débuts, mérite que l'on s'y attarde. En effet, on peut penser que celui-ci jouit d'une certaine notoriété dans le quartier, au moins auprès des anciens. Le terrain de football à proximité de l'église sert de lieu de détente aux jeunes du quartier. Les propriétaires bénéficient donc *a priori* d'une réputation favorable auprès de la population, puisque la paroisse laisse le stade et ses abords en accès libre. La paroisse, bien que moins visible qu'avant guerre sur le plan social et religieux, joue par conséquent un rôle essentiel dans la vie de ce quartier très urbanisé : elle est en quelque sorte la garante de la liberté de mouvement d'une jeunesse nombreuse et parfois désœuvrée¹⁹⁴⁸.

La vente du terrain remet-elle en cause cette fonction régulatrice de l'Église dans le quartier ? L'interprétation qu'en donne Bernard Meuret est intéressante. D'après le sociologue, les propriétaires de la parcelle ont été contraints de vendre sans réelle discussion : lorsque le maire de Villeurbanne se déclare intéressé par l'achat du terrain de la Sainte-Famille en juin 1967, « il fait valoir pratiquement un droit de préemption en arguant de directives nationales. Le Conseil d'administration de l'Association paroissiale doit céder et décide de vendre la réserve foncière dont la Mairie ne voulait pas, à un promoteur »¹⁹⁴⁹. Une lettre du maire Étienne Gagnaire tend néanmoins à fortement relativiser ce point de vue : ce n'est qu'après plusieurs années de négociations difficiles que les propriétaires ont accepté de vendre le tènement en cause, ceux-ci « n'étant pas du tout décidés à céder au prix fixé par les

¹⁹⁴⁶ Voir Bruno Permezel, *Villeurbanne...*, *op. cit.*, p. 224.

¹⁹⁴⁷ Raymond Jouve (sj), *La conquête d'une banlieue, Croix-Luizet*, Paris, Librairie Bloud et Gay, 1931, chap. XI.

¹⁹⁴⁸ Le Comité de quartier des Büers est créé en octobre 1970 pour soutenir l'installation et l'institutionnalisation de clubs pour les jeunes du quartier auprès des pouvoirs publics (Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*, p.8).

¹⁹⁴⁹ Bernard Meuret, *Le socialisme municipal...*, *op. cit.*, p. 249.

Domaines le terrain en cause, car ils désiraient réaliser, comme c'est leur droit, une opération immobilière sur cet emplacement »¹⁹⁵⁰. Il semble donc que la pression foncière et immobilière dans un contexte de forte urbanisation ait été bien comprise par les catholiques gérants de la Sainte-Famille. La population a-t-elle perçu la vente et l'opération immobilière qui s'en est suivie comme un revirement dans l'attitude traditionnellement bienveillante de l'Église dans le quartier ? D'après Émile Pin, les propriétaires ont posé comme condition à la vente que le terrain de football conserve sa fonction récréative, et le Comité de coordination ne semble pas avoir remis en cause cette affirmation. Il reste que le clivage avec les catholiques qui participent à la mobilisation est à l'origine de tensions lors de l'affaire. Des militantes de l'ACO qui occupent le terrain en septembre 1973, s'insurgent contre « les voisines faussement bienveillantes, chrétiennes pratiquantes de surcroît, qui s'apitoyaient (ironiques) »¹⁹⁵¹.

Il faut cependant se garder d'opérer des clivages trop tranchés : des membres du Conseil paroissial expriment leur profond désaccord avec la politique urbaine du maire. Le témoignage de Maurice Gammonet, qui habite le quartier voisin de Cusset, mérite d'être évoqué. Ce qui, à ses yeux, est condamnable dans l'attitude de la Municipalité, est la rupture à tous les niveaux que la disparition de cet espace vert entraînerait dans la vie du quartier : une rupture dans la mémoire et dans la filiation d'une communauté d'habitants, car lui-même a joué dans sa jeunesse sur ce terrain de sport et il ne comprend pas que cet élément du patrimoine local ne puisse pas être pratiqué par les générations suivantes ; une rupture également dans l'équilibre précaire entre ensemble bâti et espaces verts à l'échelle de la commune, au moment où lui-même et sa famille vont voir s'élever dans leur rue un groupe d'immeubles neufs à la place de l'îlot de verdure qu'ils appréciaient (impasse des Lilas) ; une rupture enfin dans le contrat moral qui lie un maire à ses électeurs, dans la mesure où il ne remplit pas la charge pour laquelle il a été démocratiquement investi, à savoir pour Maurice Gammonet la défense de ses concitoyens en restant indépendant des pressions extérieures¹⁹⁵².

À la fin du mois d'octobre 1973, alors que la mobilisation a échoué, ce paroissien rédige une seconde lettre dans laquelle il se montre en apparence moins véhément, affirmant sa neutralité dans l'affaire et se contentant d'en appeler à une réunion de concertation pour éviter les fausses rumeurs. Le légalisme affiché dissimule pourtant à peine une ironie qui

¹⁹⁵⁰ AMV, 3 R 6, lettre du député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire au conseiller municipal Robert Fréchet, 16 avril 1973.

¹⁹⁵¹ AAL, fonds Boffet, I. 1433, comité de secteur ACO-Villeurbanne, 16 novembre 1973.

¹⁹⁵² AMV, 3 R 6, lettre de Maurice Gammonet au député-maire de Villeurbanne Étienne Gagnaire, 17 avril 1973.

témoigne d'une possible fracture entre l'équipe municipale et d'anciens électeurs catholiques qui le jugent désormais trop conservateur : « Il est en effet anormal qu'une construction soit faite sous la protection de la police si les conditions de vente ont été faites normalement. Mais d'après ce que l'on entend la vente n'aurait pas été faite régulièrement et le terrain de sport aurait été amputé d'une partie »¹⁹⁵³. Ce membre du Conseil paroissial de la Sainte-Famille n'est donc pas loin de partager les convictions d'un troisième groupe catholique, fortement engagé quant à lui dans la défense du cadre de vie.

3. Les réseaux de militants catholiques plus récents : un engagement très net en faveur de la défense du cadre de vie

Tous ces réseaux chrétiens ou d'origine chrétienne sont majoritairement le fait de couches moyennes installées dans le quartier ou à ses abords.

Les « prêtres de la Sainte-Famille » font partie des signataires du « Dossier de la Sainte-Famille » de mars 1973¹⁹⁵⁴. Bernard Meuret évoque la nomination dans la paroisse d'une équipe sacerdotale renouvelée à partir de la rentrée 1973, « très marquée par ses engagements professionnels, syndicaux et politiques ». Les anciens de la paroisse ne s'y reconnaissent plus¹⁹⁵⁵. Une école privée catholique figure également parmi les soutiens apportés aux occupants¹⁹⁵⁶. L'UFCS dont il a été longuement question dans le paragraphe précédent a par ailleurs soutenu les défenseurs du terrain de la Sainte-Famille, mais sans que des documents ne précisent hélas les modalités de leur action¹⁹⁵⁷.

À ces premières nébuleuses s'ajoute le « réseau des Frères maristes ». Une communauté de six Frères s'est en effet installée dans le quartier en 1968, préférant prendre

¹⁹⁵³ Idem, 25 octobre 1973. Bernard Meuret fait une analyse assez semblable de la politique municipale d'Étienne Gagnaire sur l'ensemble de son œuvre de maire à Villeurbanne (1953-1977, soit quatre mandats). S'il juge les six premières années de gestion municipale comme le temps d'une prise en compte des besoins réels de la population dans la visée d'un socialisme authentique, il est beaucoup plus réservé sur les mandats suivants qui évoluent d'après lui vers un « centrisme mou », gestionnaire, apolitique et sans imagination, loin d'une « troisième voie » que le député SFIO entendait promouvoir entre gaullisme et communisme (Bernard Meuret, *Le socialisme municipal...*, *op. cit.*, en particulier p. 213, 225 et 239-240).

¹⁹⁵⁴ AMV, 3 R 6, lettre des Comités de parents d'élèves aux parents, 26 mars 1973.

¹⁹⁵⁵ Bernard Meuret, « Sociographie des réseaux sociaux... », *op. cit.*, p. 146.

¹⁹⁵⁶ AAL, fonds Boffet, I.1433, comité de secteur ACO-Villeurbanne, 16 novembre 1973.

¹⁹⁵⁷ Une seule mention de ce soutien dans *Libération*, 16 octobre 1973 (le journaliste orthographe « UFSCS » et non « UFCS » mais, après recherches, il ne semble pas qu'il y ait de doute possible sur l'identité de l'association).

en charge l'aumônerie des CES qui se construisent dans le quartier plutôt que d'assurer un enseignement dans les écoles de leur congrégation. Ils choisissent d'habiter dans un HLM du quartier pour rester au contact des besoins et des conditions de vie de la population locale. L'un d'eux se fait engager comme éducateur municipal¹⁹⁵⁸.

Un Club des jeunes est né vers 1965 d'une initiative qui doit beaucoup à d'anciens animateurs des patronages, et de militants de la JIC et de la JOC du quartier. Il possède un local sur le terrain paroissial mais garde son autonomie par rapport aux activités religieuses¹⁹⁵⁹. Le club disparaît vers 1970 car il n'est plus en phase avec les remises en cause de 1968, mais on se souvient que l'une des principales revendications du Comité de coordination est la création et la reconnaissance par la Municipalité d'une structure qui prenne en charge les loisirs des jeunes du quartier.

En outre, on compte parmi les membres des deux comités de quartier un nombre important de chrétiens « progressistes ». Le Comité de Croix-Luizet est né d'une réaction de défense des habitants du quartier face à une menace de réserve foncière pour l'implantation d'un lycée technique dans la partie sud du quartier. Ce sont principalement des ouvriers proches de la retraite, installés depuis l'entre-deux-guerres à Croix-Luizet, qui font jouer leurs liens de cohabitation et de voisinage. Fondé en 1970, le Comité des Büers, malgré son appellation, milite aussi à Croix-Luizet. Il s'agit principalement de professeurs du secondaire et du supérieur (INSA, CNRS) et de travailleurs sociaux, engagés à gauche mais séduits par les idées d'autogestion, sympathisants du PSU, méfiants à l'égard des appareils des partis et des syndicats traditionnels¹⁹⁶⁰.

La Maison sociale, créée en 1943, constitue un lieu de convergence des différents réseaux évoqués. Elle est le symbole de l'engagement militant, en particulier chrétien mais sans exclusivité. C'est la bourgeoisie (industrielle) pratiquante du quartier qui est à l'origine de cette institution, non financée par la Ville. Sa fonction a évolué depuis les années 1950 : ce ne sont plus principalement des secours matériels qu'elle assure, mais désormais surtout des services : services médicaux, animation pour les adolescents et la petite enfance, camps et centres aérés, alphabétisation pour les étrangers, club Ninon-Vallin pour les personnes âgées¹⁹⁶¹. Au début des années 1970, les travailleurs sociaux qui sont devenus plus nombreux

¹⁹⁵⁸ Bernard Meuret, « Sociographie des réseaux sociaux... », *op. cit.*, p. 149-150.

¹⁹⁵⁹ Idem, p. 148-149.

¹⁹⁶⁰ Idem, p. 151-152.

¹⁹⁶¹ Idem, p. 142 et 150.

souhaitent limiter une centralisation jugée excessive de l'animation sociale au sein de la Maison et intervenir au plus près des besoins de la population, au pied des immeubles.

Enfin, un groupe important de fils et filles d'immigrés du quartier se retrouve dans la JOC puis l'ACO à l'âge adulte. À partir de 1950, ils organisent des activités pour les enfants au sein de l'Association d'animation des Büers. Le groupe comprend la foi comme une invitation à s'engager dans le siècle et la paroisse n'est plus nécessairement le centre de leur militantisme, à l'image de l'association qui, née dans le cadre paroissial, a rapidement pris son autonomie. Pendant la guerre d'Algérie, ses membres soutiennent le FLN et certains d'entre eux ont été des « porteurs de valises »¹⁹⁶². Des militants ACO présents lors de l'occupation du terrain en octobre 1973 ont consigné par écrit, dans le cadre d'une révision de vie en section, leurs représentations de cette lutte urbaine. Ce document est révélateur de la façon dont le mouvement urbain est perçu par les catholiques « progressistes ».

4. L'occupation du terrain vue par des militants ACO

Le compte-rendu, rédigé par un couple de militants¹⁹⁶³, se présente sous la forme de trois feuillets : le premier établit la liste (incomplète) des acteurs mobilisés et consigne des réflexions disparates sur le déroulement de la mobilisation (place des enfants dans la lutte, progrès moraux au plan individuel et collectif...); le second reprend ces idées mais les organise autour de thèmes classiques de l'Action catholique (« ce qu'on a vu », « ce qu'on a entendu », « ce qui semble rester »); le troisième feuillet précise les valeurs et « contre-valeurs » vécues sur le terrain¹⁹⁶⁴. On le voit : ce document obéit à des attendus en matière de littérature militante, avec des rubriques pré-remplies qui forment le canevas du récit des rédacteurs. Néanmoins, malgré cette codification qui fait porter le discours sur les aspects « humains » voire spirituels plutôt que sur des observations précises, cette révision de vie présente plusieurs intérêts pour la compréhension des liens entre luttes urbaines, couches moyennes et catholicisme.

D'une part, les auteurs insistent sur l'importance de leur formation de militants qui leur permet de se mobiliser plus longtemps et de saisir plus rapidement les enjeux des luttes. Il est donc frappant de constater qu'une formation de militantisme ouvrier est ainsi utilisée et

¹⁹⁶² Idem, p. 148.

¹⁹⁶³ Ils signent par leur prénom, « Josiane » et « Pierre ».

¹⁹⁶⁴ AAL, fonds Boffet, I. 1433, comité de secteur ACO-Villeurbanne, 16 novembre 1973.

transposée dans un contexte assez différent de lutte pour la défense d'un cadre de vie. Elle donne en tout cas un sens et un recul précieux pour la mobilisation : « On a de la chance d'être des militants formés (un peu) car on n'est pas découragés comme Danielle, Michelle, Bernard, Mireille. On sait que dans les luttes on gagne rarement, mais on combat quand même... ».

D'autre part, cet engagement chrétien se fait sur un mode largement sécularisé. Le document comme les autres sources dépouillées ne font à aucun moment mention d'une appartenance confessionnelle, et aucun des acteurs de la contestation ne s'en réclame, à titre individuel ou collectif, pour exposer un point de vue ou une revendication¹⁹⁶⁵. Cette conception de l'action militante est conforme aux actions menées par ces réseaux avant l'affaire du terrain de la Sainte-Famille, lorsque plusieurs structures créées dans le giron paroissial s'en sont dans les faits éloignées. Cette mise à distance de l'appartenance religieuse - au moins dans sa publicité et sa visibilité - a été d'ailleurs un atout pour la mobilisation de tout un quartier. Si les catholiques ont sans doute été pionniers dans cette lutte urbaine, ils ont ensuite su s'ouvrir sur le reste du quartier : « Ce qu'on a vu : au début, des militants à l'action. Puis, petit à petit, des gens du quartier, des jeunes, des adultes, des personnes âgées. Une organisation solide qui se met en place, qui organise des loisirs pour les jeunes, qui informe la population »¹⁹⁶⁶. De plus, l'occupation du terrain a été perçue comme une expérience extraordinaire, voire fondatrice pour certains militants chrétiens. La lutte urbaine est le lieu d'une découverte du désordre, de l'improvisation, de la transgression : « Pendant quinze jours sur le terrain de la Sainte-Famille, ce fut beau et en même temps on a vécu une vie de "dingue" [...]. Les enfants ont tenu une grande place dans l'action et on peut dire qu'ils ont bousculé beaucoup d'entre nous. Lors de la démolition de la barrière, Agnès, 10 ans : "C'est normal, le terrain est à nous" [...]. Il y a une manif interdite, et Michelle, Anne disant : "C'est pas la place des enfants". Le soir, ils y sont tous au complet [...]. Pour beaucoup de gens du quartier, c'est leur première manifestation »¹⁹⁶⁷.

Enfin, il est surprenant de constater à quel point le discours sur cette lutte urbaine reste tributaire d'accents « ouvriéristes », alors même que ce sont la défense d'un espace vert et la création d'un centre social géré par des travailleurs sociaux appartenant aux couches moyennes qui en constituent les deux enjeux fondamentaux. Le document ACO ne mentionne

¹⁹⁶⁵ À l'exception de Maurice Gamonnet membre du Conseil paroissial de la Sainte-Famille, déjà cité pour ses lettres au député-maire (voir *supra*).

¹⁹⁶⁶ AAL, fonds Boffet, I. 1433, comité de secteur ACO-Villeurbanne, 16 novembre 1973.

¹⁹⁶⁷ Idem.

jamais la défense du cadre de vie, ni la sociologie majoritairement « classes moyennes » des militants, ni le problème d'urbanisme en tant que tel, ni le milieu urbain dans lequel a lieu la lutte. Il est d'ailleurs significatif que le seul groupe socioprofessionnel nommé au cours de la révision de vie soit « les ouvriers de Pitance » [nom de l'entreprise de BTP chargée de la construction de l'immeuble], qui essaient de convaincre leur chef de chantier de ne pas rester sourd aux demandes de la population. À l'inverse, la portée générale de ce mouvement urbain et ses principaux acteurs sont désignés avec le même langage que les luttes de classes classiques dans l'entreprise : « En 1974, dans tous les secteurs de la vie, la classe ouvrière du Rhône, enfants, jeunes et adultes, a vécu des événements, des situations qui s'inscrivent dans une espérance de libération, grâce à l'action des travailleurs et de leurs organisations ouvrières »¹⁹⁶⁸. Ce hiatus mérite d'être analysé de plus près car il est au cœur de notre problématique.

5. Une tradition sociologique méfiante à l'égard des luttes urbaines, y compris dans le catholicisme

a) Les classes moyennes en question dans l'affaire de la Sainte-Famille

Les perspectives de l'après-crise esquissées par Bernard Meuret sont relativement éloquentes de cette méfiance. Dans le paragraphe sur « les stratégies des nouvelles classes moyennes », il dresse un bilan pour le moins mesuré du rôle local que celles-ci peuvent jouer, car « assez différentes de l'ancienne population ouvrière » : elle ne se connaissent pas encore elles-mêmes ; elles privilégient des stratégies individuelles et non collectives, qui conduisent non pas à la formation d'une communauté mais à une désolidarisation de fait ; elles usent de la surenchère pour obtenir toujours plus de revendications ; la recherche récurrente d'un logement de meilleur standing augmente la fréquence des déménagements, qui nuisent à la création d'un destin collectif ; enfin, les pratiques de différenciation qui toucheraient ces catégories plus que les autres (le monde ouvrier en particulier) sont un obstacle à une conscience de classe. Bernard Meuret résume son réquisitoire dans une formule qui dit l'atomisation et l'indifférence politique supposées du groupe des classes moyennes : « Le type

¹⁹⁶⁸ Idem.

de demande aux divers organismes, aussi bien sociaux, sportifs que culturels, est une demande individualisée, ponctuelle, et non engagée, tout à fait consommatoire ». Le sociologue reprend l'argumentation de Jean Rémy et Liliane Voye, tous deux professeurs à l'Université catholique de Louvain, sur l'incapacité des couches moyennes à constituer un réel contre-pouvoir dans la ville, due à une sorte d'impuissance productive : « En effet, elle [la classe moyenne] se définit par une double négation sur le plan culturel. Elle s'oppose à ce qu'elle n'est plus et se définit donc comme un lieu repoussoir. Mais elle s'oppose également à ce qu'elle n'est pas encore. Elle se réfère à des formes de bon goût mais elle ne maîtrise pas la production des comportements culturels prestigieux auxquels elle veut néanmoins essayer de s'identifier. Cette absence de sécurité culturelle en fait un groupe consommateur par excellence, c'est-à-dire non capable de produire ses modèles »¹⁹⁶⁹. Les classes moyennes seraient finalement le groupe qui, par excellence, festoie : celui qui ne fait que consommer sans produire, hantant les autres couches sociales par son parasitisme¹⁹⁷⁰. Assez curieusement, ce réquisitoire concerne les « nouvelles » classes moyennes pour Bernard Meuret, c'est-à-dire celles qui sont en train de s'installer dans le quartier au moment de son travail de recherche¹⁹⁷¹.

Pourtant, ce sont bien des membres des couches moyennes qui ont animé et conduit la mobilisation autour du terrain de la Sainte-Famille. Jean-Jack Queyranne (qui en est issu lui-même) le démontre assez nettement. Le Comité des Büers, force vive de la contestation, ne recrute pas parmi les ouvriers, qui sont seulement cinq sur la trentaine de personnes du noyau permanent¹⁹⁷². « L'influence du groupe porteur de la revendication (enseignants, travailleurs sociaux, cadres moyens) », explique également l'universitaire, « est perceptible dans les projets d'aménagements (notamment la maison sociale, qui consacrerait le rôle gestionnaire du comité) et dans la sensibilisation à la défense de l'environnement »¹⁹⁷³. L'attitude du PCF, qui condamne le caractère « petit-bourgeois » du mouvement, trahit en outre la place prépondérante des couches moyennes¹⁹⁷⁴. Enfin, les propos de militants interrogés par Jean-

¹⁹⁶⁹ Jean Rémy et Liliane Voye, *La Ville et l'urbanisation*, Paris, Duculot, 1974, p. 107.

¹⁹⁷⁰ Sans prétendre établir un lien de cause à effet, il est tout de même intéressant de constater que le numéro de la revue *Autrement* consacré aux « Contre-pouvoirs dans la ville » (6, 1976), qui évoque le rôle des couches moyennes dans les luttes urbaines, est suivi par un numéro sur la fête (« La Fête, cette hantise », *Autrement*, 7, 1976).

¹⁹⁷¹ « Il s'est passé trop peu de temps depuis l'arrivée de ces nouveaux habitants pour qu'il soit possible de repérer déjà toutes ces caractéristiques. Toutefois, les quelques indices que l'on peut observer révèlent déjà des comportements de ce type » (Bernard Meuret, « Sociographie des réseaux sociaux... », *op. cit.*, p. 178).

¹⁹⁷² Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*, p. 9.

¹⁹⁷³ *Idem*, p. 11.

¹⁹⁷⁴ Rapporté par Jean-Jack Queyranne dans « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*, p. 15.

Jack Queyranne après la crise de 1973 disent le décalage avec les classes populaires : certains responsables reconnaissent que le projet d'expérimentation de vie sociale différente dans le quartier (avec davantage de contacts communautaires) a peu de chances de pénétrer les milieux populaires ; d'autres doutent de la créativité de la classe ouvrière pour provoquer un nouvel élan dans la population locale¹⁹⁷⁵. La présentation des réseaux que propose Bernard Meuret lui-même atteste largement de la place importante des couches moyennes dans la mobilisation : travailleurs sociaux de la Maison sociale, enseignants du Comité des Büers, religieux maristes sont les leaders de la lutte urbaine à Croix-Luizet. Sans compter une partie des militants de l'ACO qui, par leur niveau culturel (comme l'atteste par exemple le texte de révision de vie étudié plus haut) et par leur formation aux responsabilités politiques et syndicales, relèvent sans doute davantage des classes moyennes que du monde ouvrier.

b) Une méfiance qui dépasse les frontières du catholicisme

Il faut revenir sur cette méfiance des observateurs - et notamment des sociologues de l'urbain - à l'égard des classes moyennes. Elle n'est pas propre au catholicisme : elle en déborde largement le cadre et est à replacer dans un débat aigu qui anime la sociologie marxiste française au début des années 1970. Faire un détour par ce débat, ce n'est pas oublier notre problématique d'histoire religieuse : au contraire, c'est s'en approcher et la saisir par un fil décisif. Nous faisons en effet l'hypothèse que les termes de ce débat de fond peuvent grandement aider à la compréhension de la méfiance qu'entretiennent l'Eglise et les observateurs catholiques à l'égard de cette classe sociale et, du même coup, à l'égard de l'urbain vu dans sa globalité, car les deux phénomènes sont étroitement liés.

Dominique Mehl, dans un excellent article dont nous suivons une grande partie des conclusions¹⁹⁷⁶, rappelle le peu de considération dont ont longtemps été victimes les luttes urbaines dans le champ de la sociologie urbaine française. Elle rappelle qu'avant la percée des Verts aux élections municipales de 1977 qui révèle au grand jour l'actualité et l'acuité des thématiques des mouvements urbains, les luttes urbaines ont été considérées comme « infrapolitiques », incarnant des « fronts secondaires de la lutte des classes » parce que

¹⁹⁷⁵ Jean-Jack Queyranne, « Urbanisme, démocratie locale et action de quartier... », *op. cit.*, p. 16.

¹⁹⁷⁶ Dominique Mehl, « Les voies de la contestation urbaine », *Les Annales de la recherche urbaine*, 6, janvier 1980, p. 26-62.

« taxées de corporatisme petit-bourgeois », au point même de faire douter les rares sociologues soutenant ces combats du bien-fondé de leur engagement¹⁹⁷⁷.

Le sociologue Manuel Castells est représentatif de cette vision au début des années 1970. À ses yeux, ces luttes existent bel et bien (il participe à certaines d'entre elles) et révèlent l'importance de la consommation collective (logement, équipements, transports) dans l'économie capitaliste en tant qu' « élément fonctionnel indispensable, objet permanent de revendications et pourtant secteur déficitaire » pour les groupes monopolistiques¹⁹⁷⁸. Les luttes urbaines doivent être saisies par les sciences sociales, et autrement qu'en les considérant comme l'expression de résistances au changement social de la part d'urbains inadaptés à la vie moderne¹⁹⁷⁹. Pour autant, les luttes urbaines n'ont pas toutes la même incidence sur le rapport des classes entre elles. Elles demeurent toutes des « contradictions structurellement secondaires » (pour reprendre la terminologie marxiste qu'utilise Castells), c'est-à-dire l'expression de luttes qui ne remettent pas en cause directement le mode de production d'une société ni la domination politique des classes dirigeantes. Le concept de « cadre de vie » n'est d'après lui qu'une illusion, car la ville n'est pas un décor mais une pratique, qui plus est socialement déterminée¹⁹⁸⁰. La conclusion du sociologue est claire : « En ce sens, faire des contradictions urbaines la contradiction principale, et des mouvements sociaux urbains la nouvelle force révolutionnaire, équivaut à accepter un prophétisme de la modernité, qui limite la thématique du mouvement ouvrier à une société capitaliste qu'on considère aujourd'hui comme historiquement dépassée. Or, nos analyses montrent l'extrême dépendance de luttes urbaines par rapport aux autres luttes sociales, et même leur incapacité de développement réel sans une articulation avec les conflits politiques qui restent essentiellement dominés par les formes actuelles de l'affrontement entre Capital et Travail ». Castells reconnaît cependant que les luttes urbaines pourront acquérir une légitimité si elles remplissent historiquement ces conditions¹⁹⁸¹.

Dominique Mehl avance plusieurs pistes pour expliquer cette méfiance à l'égard des luttes urbaines dans le cas français. Une première cause serait la séparation étanche qui existe dans le syndicalisme ouvrier français entre les sphères du travail et du hors travail, la seconde étant largement reléguée au domaine privé : le cadre de vie ne serait que le prolongement d'une problématique du logement, qui est au mieux prise en considération dans les luttes de

¹⁹⁷⁷ Idem, p. 28.

¹⁹⁷⁸ Manuel Castells, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspéro, 1973, p. 16.

¹⁹⁷⁹ Idem, p. 20.

¹⁹⁸⁰ Idem, p. 128.

¹⁹⁸¹ Idem, p. 128-129, citation p. 128.

type « syndicaliste » selon la typologie proposée par Dominique Mehl¹⁹⁸². La sociologue évoque également « une méfiance longtemps entretenue par la gauche envers les luttes urbaines, qui provient d'une longue tradition de méfiance vis-à-vis des couches moyennes »¹⁹⁸³, qui n'est pas sans écho avec ce que dit Jean-Marie Mayeur du rapport de l'Église avec ces mêmes couches sociales.

Mais c'est surtout l'absence de la classe ouvrière dans la plupart de ces luttes, relevée par plusieurs observateurs, qui paraît déterminante. Ce n'est pas le lieu ici de donner des explications à cette discrétion. Beaucoup de chercheurs en sciences sociales, eux-mêmes engagés politiquement, ont un temps parié sur l'effet d'entraînement que les classes moyennes pouvaient susciter auprès de la classe ouvrière à travers ces mouvements urbains¹⁹⁸⁴. La dissociation dans les faits des deux types de luttes - luttes urbaines et luttes ouvrières - a sans doute renforcé le dédain des sociologues à l'égard des premières. Dominique Mehl formule cette découverte de façon explicite : « Compte-tenu du pluriclassisme de la réalité urbaine et de contradictions urbaines, elle peuvent représenter un lieu d'alliance de classes - qu'il s'agisse d'une alliance à visée électorale ou d'une alliance dans la lutte de masse, autonome des partis politiques, mais s'attachant à eux.[...]. Or, il faut bien reconnaître que la réalité résiste à cette analyse et que, de même que la proximité spatiale ne favorise pas la proximité sociale¹⁹⁸⁵, l'interclassisme des problèmes urbains ne favorise pas l'interclassisme des luttes »¹⁹⁸⁶. Les conséquences sont lourdes sur le plan politique : il se pourrait que l'identité de la classe ouvrière soit introuvable dans le champ de l'urbain. Certains acteurs et observateurs en viennent à poser le problème de la définition de l'ouvrier avant tout comme *condition* et non plus d'abord comme *travail*¹⁹⁸⁷.

Pourquoi dès lors est-ce aux couches moyennes qu'est revenue la prise en charge des problèmes de cadre de vie et d'environnement urbain ? La sociologie marxiste y voit un corporatisme étroit. C'est le cas également de certains syndicalistes, comme Jean-François Dhuy, qui représente la CFDT à l'Intergroupe foncier du Sixième Plan : pour lui, les luttes

¹⁹⁸² Voir Dominique Mehl, « Les voies de la contestation urbaine »..., *op. cit.*, p. 34-39.

¹⁹⁸³ *Idem*, p. 57.

¹⁹⁸⁴ Un bon résumé de ce mythe de l'interclassisme des luttes urbaines chez les sociologues français (notamment à la suite de la parution de *Monopolville* par Francis Godard et Manuel Castells en 1976), dans Michel Amiot, *Contre l'État les sociologues...*, *op. cit.*, p. 138 et p. 143-158 (chap. 6).

¹⁹⁸⁵ Allusion à l'article célèbre en sociologie urbaine de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, XI-1, 1970, p. 3-33.

¹⁹⁸⁶ Dominique Mehl, « Les voies de la contestation urbaine »..., *op. cit.*, p. 55-56.

¹⁹⁸⁷ Voir notamment les analyses de l'ancien secrétaire général de la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV) Louis Caul-Futy reprises par Dominique Mehl, « Les voies de la contestation urbaine »..., *op. cit.*, p. 56.

urbaines sont « bidons » parce que conduites par des esthètes ou des sophistes peu sérieux, et surtout encadrées par une bourgeoisie commerçante qui y défend ses intérêts immédiats¹⁹⁸⁸. Dominique Mehl rappelle qu'au cours des années 1970, les couches moyennes ont vu se dégrader les conditions de leur consommation, le rattrapage opéré par les classes populaires agissant comme une désillusion. Une interprétation qui complète celle de Pierre Grémion, qui voit dans ces mouvements urbains une demande de pouvoir des couches moyennes, au moment où le système notabiliaire entre en crise : ces nouveaux militants remplaceraient les représentants traditionnels de l'encadrement des communautés dans les quartiers urbanisés¹⁹⁸⁹.

Dominique Mehl propose cependant une hypothèse qui va au-delà de la demande de participation politique. Les classes moyennes acquièrent une spécificité et une autonomie dans le champ social grâce à ces luttes : « C'est à travers l'urbain, plus généralement à travers la consommation, que des couches sociales relativement disparates et indéfinies sur le champ social se découvrent une identité et un projet de transformation globale des rapports sociaux, articulé à la défense de leurs intérêts et positions propres »¹⁹⁹⁰. En faisant les premières l'expérience que le progrès technique et l'urbanisation n'offrent pas l'épanouissement espéré, les classes moyennes seraient demandeuses de réformes qui dépassent leurs propres intérêts pour englober l'ensemble des urbains soumis aux dérèglements de la ville contemporaine. Cet universalisme - qui n'est en dernière analyse pas si éloigné de l'interclassisme rêvé par ces mêmes sociologues - reprend la tradition française des classes moyennes, qui se définissent avant tout par un projet de société. Depuis la Troisième République, elles se sont assigné la mission prométhéenne d'éclairer l'avenir, incarnant l'idée de progrès, notamment à travers la méritocratie républicaine¹⁹⁹¹.

Les deux études de cas présentées dans ce chapitre ne sont pas totalement étrangères l'une à l'autre. On l'a dit : l'UFCS s'est engagée dans l'affaire de la Sainte-famille. On aurait pu mentionner d'autres points de contact. Ainsi, la commune de Bron défendue par l'Union

¹⁹⁸⁸ Jean-François Dhuys, « Lutttes urbaines bidons ! », *Contre-pouvoirs dans la ville...*, *op. cit.*, p. 204-206.

¹⁹⁸⁹ Pierre Grémion, « Les associations et le pouvoir local », *La démocratie par l'association ?*, *Esprit*, 6, juin 1978, p. 19-31.

¹⁹⁹⁰ Dominique Mehl, « Les voies de la contestation urbaine »..., *op. cit.*, p. 62.

¹⁹⁹¹ Voir l'analyse du sociologue Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive...*, *op. cit.*, p. 91-92.

féminine pour la sauvegarde d'un cadre de vie acceptable pour ses habitants élit Jean-Jack Queyranne comme maire en 1989 et 1995 ; c'est aussi dans cette ville, lors des assises du groupe d'architectes « Banlieues 89 », que le président de la République François Mitterrand prononce en décembre 1990 son discours pour une relance de l'action de l'État en faveur des grands ensembles, qui disqualifie en partie la Deuxième Gauche¹⁹⁹² ; enfin, le travail de concertation et d'information du type de celui que propose l'UFCS à Lyon et à Bron fait l'objet d'une analyse fouillée par l'association Économie et Humanisme en 1980 à l'échelle de la COURLY. Ce rapport reprend un grand nombre d'analyses développées par l'Union féminine : difficultés à faire fonctionner des commissions extra-municipales, double jeu des élus et des aménageurs, démobilisation fréquente des habitants....¹⁹⁹³.

Sur le terrain des luttes urbaines, les classes moyennes catholiques investies dans la vie des paroisses ou l'Action catholique se découvrent de nouvelles perspectives pour vivre leur foi. Bien que l'UFCS ne soit pas un mouvement d'Église et en tenant compte de sa déconsecration dans les années 1960, le constat est sensiblement le même pour cette association. En croyant mener un combat au nom du monde ouvrier, les représentants des classes moyennes contribuent à construire une ville plus conforme à leurs idéaux d'équilibre urbain et d'harmonie sociale. Sous couvert d'un discours ouvrier et de façon souvent inconsciente, les couches moyennes catholiques ont pris en charge les problèmes urbains.

Car l'affaire de la Sainte-Famille est loin d'être un cas isolé dans les années 1960-1980. Dans bien des mouvements urbains, des catholiques participent aux mobilisations, voire les animent directement en faisant jouer de multiples réseaux militants. C'est par exemple le cas en 1974-1976 dans la lutte contre la rénovation de quartiers du 14^{ème} arrondissement de Paris où se crée le Comité « VDL XIV » (Vivre dans le 14^{ème} arrondissement). Olivier Mongin, alors secrétaire de rédaction de la revue *Esprit*, et le formateur Patrick Mignon, tous deux partie prenante de cette mobilisation, expliquent ce que cette structure doit au courant « chrétien progressiste » : c'est d'abord le travail du foyer de la rue Raymond-Losserand autour de l'alphabétisation des immigrés et de la sensibilisation de la population locale aux problèmes rencontrés par ces étrangers qui a conduit de nombreux militants à s'intéresser à la politique urbaine¹⁹⁹⁴.

¹⁹⁹² Voir notamment Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait...*, op. cit., p. 71 et 76.

¹⁹⁹³ Joël Bonamy et Olivier Brachet, *Information et concertation. Points de repère dans la COURLY*, Économie et Humanisme (pour le compte de l'Agence d'urbanisme de la Courly), septembre 1980, en particulier la deuxième partie intitulée « Limites des démarches de concertation. Analyse approfondie de situations locales ».

¹⁹⁹⁴ Patrick Mignon et Olivier Mongin, « Genèse de notre quartier - VDL XIV », *Contre-pouvoirs dans la ville...*, op. cit., p. 20-32.

D'autres exemples vont dans le même sens. Dans le quartier du Marais à Paris, le mouvement Justice et Paix qui se préoccupe du relogement des familles expulsées après les rénovations a été initié par le curé de la paroisse Saint-Paul¹⁹⁹⁵. À Rennes, dans le quartier HLM de Villejean, plusieurs comités de quartier trouvent leur origine dans le militantisme de paroisse ou d'ACO¹⁹⁹⁶. À Bruxelles, dans le quartier pauvre des Marolles, le vicaire Jacques Van der Biest anime le Comité d'action qui obtient l'annulation d'un projet de construction d'immeubles administratifs en juin 1969¹⁹⁹⁷. D'une manière plus générale mais en s'appuyant sur des exemples lillois et stéphanois, Dominique Mehl a souligné le rôle éminent qu'ont pu jouer après 1945 les militants chrétiens dans la recomposition de nouvelles formes de regroupement (familiaux, territoriaux, de parents d'élèves) dans l'espace de la ville et prenant en charge des problèmes spécifiquement urbains¹⁹⁹⁸.

L'Archevêché de Lyon n'est pas absent de ces questions. Certes, à notre connaissance, il ne s'est pas engagé dans le débat sur les luttes urbaines dans l'agglomération. Néanmoins, le Diocèse fait des choix pastoraux au début des années 1970 qui concernent directement la ville, son aménagement et l'insertion de ses habitants : abandon des chantiers diocésains, mise en vente d'une partie du patrimoine foncier, tentatives de mise en place d'une coordination pastorale à l'échelle de l'agglomération. Sous l'impulsion de l'archidiacre de Saint-Jean, le père Maurice Delorme, la ville est pensée comme un lieu d'un possible renouvellement de la présence catholique dans la sphère sociale.

¹⁹⁹⁵ Michèle de la Pradelle et Monique Selim, « Les militants du Marais », *Contre-pouvoirs dans la ville...*, *op. cit.*, p. 33-45.

¹⁹⁹⁶ Jean-Claude Le Floch, « Nous, à Villejean : de crises en batailles », *Contre-pouvoirs dans la ville...*, *op. cit.*, p. 46-61, en particulier p. 48.

¹⁹⁹⁷ Xavier Godts, « Trois points chauds à Bruxelles », *Contre-pouvoirs dans la ville...*, *op. cit.*, p. 93-103, en particulier p. 94-95.

¹⁹⁹⁸ Dominique Mehl, « Culture et action associatives », *Sociologie du travail*, 1982, 1, janvier-mars, p. 24-42, en particulier p. 30-31.